



2
Jours

Rédiger ses consignes générales et particulières en cas d'incendie

dans SECURITE - INCENDIE / Réf : SEC-INCE-05

Objectifs de la formation

- Définir la réglementation
- Prévenir les incendies
- Intervenir lors d'un incendie

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Jour 1 - Matin

1. Identifier les risques

- Liés aux produits
- Liés aux activités
- Liés aux tiers

Jour 1 - Après-midi

2. Prévenir les risques

- Limiter la naissance d'un incendie
- Limiter sa propagation
- Mettre en place la surveillance
- Afficher les consignes incendies

Jour 2 - Matin

3. Examiner les interventions à effectuer

SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274

GROUPE
LEXOM

LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :

LEXOM

someformpro
formation professionnelle

supipgv
école supérieure

BIO
FORMATION

DEFI3
PLATEFORME REGIONALE DE FORMATION

ALTERCLASS

IRFA

FRANCE CARRIERE



- L'évacuation : mise en place de plans et de moyens
- Les hommes (le chargé de sécurité incendie, EPI, ESI, CEI, EIT)
- Relations avec l'extérieur
- Les moyens matériels
- L'alarme

Jour 2 - Après-midi

4. Gérer le risque incendie

- Le suivi : groupes électrogènes, ramonages, documents obligatoires, registre de sécurité incendie
- Externalisation des missions de sécurité incendie

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Tout public

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

- Exercices d'autopositionnement, partages d'expériences interactifs entre stagiaires
- Supports théoriques et pratiques
- Mises en situation

Modalités d'évaluation

SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274



LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :



- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- L'évaluation privilégiera l'aspect formatif et les interactions participant/formateur. Elle pourra éventuellement prendre l'aspect d'un QCM.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs du participant.

